

L'analyse des taxes dont se compose le tarif de 1827 fait ressortir, mieux encore que les chiffres et les raisonnements qui précèdent, les vices du système dont ce tarif est l'application.

Selon le rapport présenté, en 1844, à la Chambre des Députés, par M. Chegaray, relativement à la proposition de M. de Saint-Priest, le service des postes a transporté hors Paris, pendant l'année 1843, 81 millions de lettres, et le coût général de ce transport s'est élevé à 2,800,000 fr.

En assimilant à un type uniforme de distance, soit à un myriamètre, par exemple, le nombre des lettres transportées, et en divisant le coût général du transport par le produit de cette assimilation, on doit trouver le coût du transport de chaque lettre à un myriamètre.

Le tableau suivant présente les éléments nécessaires pour ce travail. Il indique la répartition des 81 millions de lettres par catégories de distances correspondantes à celles fixées par le tarif de 1827. Il fait connaître en même temps combien de myriamètres chaque catégorie aurait parcouru, si la destination avait été invariablement à un myriamètre de distance du point de départ.

CATÉGORIES PAR DISTANCES, myriamètres.	NOMBRE DES LETTRES TRANSPORTÉES.	
	à pleine distance.	à un myriamètre.
	L.	M.
Jusques à 4	25,000,000	100,000,000
— 8	16,500,000	132,000,000
— 15	15,500,000	202,000,000
— 22	9,000,000	198,000,000
— 30	5,500,000	165,000,000
— 40	5,000,000	200,000,000
— 50	2,500,000	125,000,000
— 60	1,800,000	108,000,000
— 75	1,660,000	124,000,000
— 90	409,000	37,000,000
Plus de 90	72,000	6,000,000
TOTAUX.	L. 80,941,000	M. 1,397,000,000